

# LA CHARTÉ DU PARTICIPANT



L'Alliance Sportive Crédit Mutuel (ASCM), organisatrice des Playades 2024 à Strasbourg en partenariat avec Crédit Mutuel Alliance Fédérale, souhaite faire de ce rendez-vous un moment privilégié de convivialité dans la vie de notre entreprise Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

## Article 1

Dans l'esprit de la devise des Playades « Plus vite, plus haut, plus fort - Ensemble ! », je m'engage à participer aux épreuves pour représenter ma délégation en faisant preuve d'un bon esprit sportif et de fair-play. Lors des compétitions et en dehors, je m'engage à respecter les autres participants : sportifs, arbitres ou bénévoles. Ainsi je respecterai en toute circonstance l'image de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de l'ensemble des entités du groupe autant par mon attitude, mes mots ainsi que mes actions.

## Article 2

L'ASCM mettra en place toutes les mesures de sécurité nécessaires durant le séjour. Pour minimiser les risques, je m'interdirai toute conduite qui pourrait être dangereuse pour moi-même ou pour autrui, durant les épreuves et durant les moments de convivialité. En cas de consommation d'alcool, je m'engage à le faire avec modération.

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à l'évènement « Playades 2024 » auprès des ACM. Néanmoins, il incombe aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident à titre personnel s'ils le souhaitent.

## Article 3

Pour l'ensemble des sportifs, l'ASCM organise des moments de rencontres et de partage, les compétitions sportives, les transports, les rassemblements et les temps libres... Je respecte les consignes générales des organisateurs et des bénévoles pour faciliter le bon déroulement de ces journées, en particulier sur le respect des horaires ou des canaux de communication proposés.

# La charte du participant aux Playades Strasbourg 2024

## Article 4

Les hébergements et les lieux où se déroulent les activités sont réservés par l'ASCM pour le temps des Playades. Je prends soin de ces installations, tant dans les logements occupés que dans les espaces collectifs (restauration, infrastructures et équipements sportifs...).

## Article 5

L'écoresponsabilité est au cœur des préoccupations de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et des équipes d'organisation. L'événement a obtenu un label « niveau 1 » (en juin 2023) d'Eco-Manifestations Alsace, qui implique l'organisation et les participants dans le respect d'un certain nombre d'engagements. Aussi, cet évènement s'inscrira du mieux possible dans une logique de sensibilisation, de respect et d'implication des participants et des spectateurs dans la protection de l'environnement et de la maîtrise du bilan carbone. Je m'engage en particulier :

- à respecter l'environnement quel que soit le site (tri des déchets, propreté, ne pas gaspiller...)
- à favoriser les modes de transport respectueux de l'environnement (transports en commun ou véhicules individuels non motorisés, à défaut en covoiturage si l'usage de voiture ne peut être évité)
- à limiter par mes choix et mon comportement les quantités de déchets produites (conteneurs, vaisselle et denrées alimentaires)

Si vous souhaitez en savoir plus, retrouvez notre charte d'engagement écoresponsable des Playades 2024 sur [le site internet de l'ASCM](#).

## Article 6

Devoirs du sportif : je m'engage à participer à l'activité pour laquelle je me suis inscrit(e) dans sa totalité, au cours des trois jours de l'événement. Je serai présent à tous les déjeuners et dîners prévus par l'organisation sur la période du 8 mai au soir jusqu'à la soirée de clôture du 11 mai 2024. Pour un bon déroulement des compétitions, je m'engage à consulter le règlement spécifique à l'activité sportive à laquelle je me suis inscrit(e), et à le respecter en tous points.

La rétrocession de 100 € prélevés lors de l'inscription est conditionnée au strict respect de ces dispositions.

## Article 7

Le partenariat avec Crédit Mutuel Alliance Fédérale requiert de la part des participants un comportement qui ne puisse nuire à l'image de marque du groupe, tant lors des compétitions que dans l'espace public, les transports en commun ou encore dans les lieux d'hébergement.

# La charte du participant aux Playades Strasbourg 2024



## Article

8

Après mon inscription, si j'ai connaissance d'un événement qui m'empêcherait de participer, je m'engage à informer l'organisation dans les plus brefs délais, afin que ma place puisse être attribuée à une personne sur liste d'attente.

Si mon inscription a déjà été confirmée par l'organisation, je joins un justificatif à mon message.

# DROIT À L'IMAGE



## Autorisation de captation et d'utilisation de l'image d'une personne physique majeure

En validant votre inscription aux Playades 2024, vous donnez expressément votre autorisation à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, agissant tant en son nom et pour son compte qu'au nom et pour le compte de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, de ses Caisses de Crédit Mutuel affiliées, ses sociétés, filiales et entités affiliées (ci-après l'« Exploitant »), d'exploiter votre image et d'autres attributs de votre personnalité, et ce, selon les conditions ci-après précisées. Cette autorisation est également donnée au bénéfice de l'Alliance Sportive Crédit Mutuel : l'association des salariés organisatrice des Playades 2024.

Par les présentes, vous autorisez l'Exploitant à capter, fixer, enregistrer et utiliser votre image et votre voix dans le cadre du tournage et des prises de vue qui seront réalisés durant l'événement sportif intitulé « Playades 2024 » pour la production, la diffusion et la publication de films institutionnels, de magazines et de sites internet de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de l'Alliance Sportive Crédit Mutuel.

Le tournage et les prises de vue sont réalisés dans les conditions suivantes :

**Titre/Thème :** Playades 2024 – Rencontre sportive des salariés de Crédit Mutuel Alliance Fédérale  
**Lieu et date :** du 8 au 12 mai 2024 – Eurométropole de Strasbourg et département du Bas Rhin  
Ces tournages et prises de vue seront réalisés par le service Communication interne de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, le pôle Communication des Playades et des prestataires mandatés par l'Exploitant.

Cette autorisation couvre les droits qui, de manière directe ou indirecte, sont nécessaires à l'exploitation, la divulgation, la reproduction, la représentation, l'adaptation et la diffusion, sur tous supports élaborés par Crédit Mutuel Alliance Fédérale, à des fins de communication institutionnelle, commerciale et publicitaire, de votre image et de votre voix dans le cadre de ce tournage. Vous consentez ainsi à être filmé(e) et photographié(e), et à ce que votre image puisse être divulguée au public le plus large par l'Exploitant dans le cadre de ces exploitations, en vue notamment de :

- l'intégrer pour diffusion, au sein des publications internes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de ses filiales (journaux, magazines, supports papiers et numériques), aux rapports annuels édités par la Confédération du Crédit Mutuel,
- l'intégrer pour diffusion, aux diaporamas, documents et sites intranet de présentation (Info Groupe, Pixis Elumut) de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et ses filiales,

# Autorisation de captation et d'utilisation de l'image d'une personne physique majeure

- la diffuser au sein de la photothèque et de la vidéothèque de Crédit Mutuel Alliance Fédérale,
- la diffuser en réunions, conférences ou Assemblées Générales du Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale,
- la diffuser sur les sites internet et/ou des réseaux sociaux de Crédit Mutuel Alliance Fédérale et de l'Alliance Sportive Crédit Mutuel.

Vous autorisez expressément l'exploitation d'images arrêtées ou de captures d'écran qui seraient tirées de l'enregistrement vidéo susvisé, dans les mêmes conditions.

Cette exploitation pourra être réalisée par tous modes d'exploitation connus ou inconnus à ce jour et sur tous supports de communication, notamment ceux cités ci-dessus.

Vous êtes parfaitement informé(e) que l'utilisation du film et des photographies de votre image pourra comporter une légende et/ou un slogan et/ou des commentaires oraux.

De même, vous êtes informé(e) que lors des exploitations prévues, des informations d'ordre privé et personnel, telles que vos nom, prénom, âge et fonction professionnelle pourront éventuellement être communiquées au public, sauf opposition de votre part.

Ainsi, l'Exploitant s'interdit expressément de procéder à toute exploitation du film et des photographies de votre image qui seraient susceptibles de porter atteinte à votre vie privée, à votre honneur, à votre dignité ou à votre réputation.

Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation le cas échéant.

La présente autorisation est consentie à titre personnel à l'Exploitant qui pourra mandater tout tiers de son choix aux fins de la réalisation et/ou de l'enregistrement de votre image et ce, dans le respect des stipulations et de la finalité de la présente autorisation, et ne pourra être cédée à un tiers sans votre autorisation préalable.

La présente autorisation d'exploitation de votre image est conférée à titre gratuit et sans contre-partie.

Vous reconnaissiez que vous ne pourrez prétendre disposer d'aucun droit d'auteur et/ou d'artiste interprète sur le film et/ou les photographies du fait de l'utilisation de votre image par l'Exploitant au sein de ceux-ci.

La présente autorisation est consentie à l'Exploitant pour le monde entier, à compter de la validation de votre inscription et jusqu'au 31 décembre 2025.

Vous êtes informé(e) que vous pouvez vous rétracter à tout moment sur simple demande écrite à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, Service Relations Humaines dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous. Dans le cas où vous feriez usage de votre droit de rétractation au plus tard dans un délai de trente (30) jours ouvrés avant le début de l'événement, (fixé au 8 mai 2024), vous êtes pleinement informé(e) que votre participation aux « Playades 2024 » sera annulée.

Les informations recueillies dans ce document sont nécessaires à sa finalité.

Vous êtes informé(e) que vos données personnelles sont conservées pour la durée nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Dans la mesure où l'Exploitant est conduit à traiter, de manière automatisée ou non, vos données

# **Autorisation de captation et d'utilisation de l'image d'une personne physique majeure**

à caractère personnel recueillies dans le cadre de la présente autorisation, vous êtes informé(e) que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition dans les conditions prévues par la loi en vigueur et de limitation du traitement, ainsi que le droit à la portabilité de vos données à caractère personnel.

Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire à :

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, Service Relations Humaines  
4 rue Frédéric Guillaume Raiffeisen  
67913 Strasbourg Cedex 9

Vous disposez également du droit de formuler des instructions spécifiques ou générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem.

Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La présente autorisation est soumise au droit français.

Un règlement à l'amiable sera privilégié pour tout litige qui pourrait survenir dans le cadre de la présente autorisation. En cas de désaccord persistant, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français compétents.

# DONNÉES PERSONNELLES

## Avertissement quant à la protection de vos données personnelles

### Données collectées dans le cadre de l'organisation des Playades

Les informations recueillies lors de votre inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé conservé par l'Alliance Sportive Crédit Mutuel et partagées avec le pôle événementiel des ressources humaines de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel. Ces données nécessaires à l'organisation des Playades seront détruites au plus tard le 31 décembre 2024.

### Applications tierces

Nous attirons votre attention sur le fait que l'opération comporte l'utilisation de sites et/ou d'applications qui ne sont ni exploités ni contrôlés par notre groupe (COMITI...). Nous déclinons toute responsabilité quant à leur contenu ou à l'usage de vos données.

Pour éviter les tentatives de phishing, ne cliquez jamais sur les liens présents dans les courriels que vous recevez et vérifiez toujours que l'URL (en particulier le nom de domaine du site) correspond bien au site légitime auquel vous tentez d'accéder.

N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels des éditeurs (exemple : Apple App Store, Google Play Store) pour limiter les risques d'installation d'une application piégée pour pirater vos équipements. De même, évitez les sites Internet suspects ou frauduleux (téléchargement, vidéo, streaming illégaux) qui pourraient également installer un virus sur vos matériels.

Les applications peuvent demander des autorisations qu'il faut examiner avec attention car une fois données, ces applications peuvent avoir accès à vos informations personnelles, vos contacts, vos publications, vos messages privés...

Enfin, pensez à désinstaller ces applications ou en révoquer les droits si vous ne vous en servez plus.